

ASSEMBLEE ANNUELLE DES RETRAITES CGT

2B

7 MARS 2017

**Dans les locaux CCAS
Route de la marana à Borgo**

Matin Assemblée

Repas corse 15 €

Inscription obligatoire

auprès de jacques, avant le 3 mars, au 06 81 06 00 21

**Après-midi
projection
du film « la sociale »
(sous réserve)**



On en profitera pour régler les cotisations 2017

A qui l'honneur ?

« argent roi

ou

monde du travail »

Extrait journal ul port 1968

La municipalité de Bastia a décidé de donner le nom de Pascal Lota à la rue qui longe le port.

L'ex PDG de Corsica Ferries a bâti sa fortune sur le « low cost » (siège social au Luxembourg puis en Suisse, dumping sur le personnel, etc) en s'attaquant constamment au service public et en bénéficiant pendant des années de l'aide aux passagers transportés, octroyée généreusement par la Région.

Il faut remonter à 1968 et au journal de l'union locale CGT du port de Bastia, pour savoir que les dockers professionnels ont fait grève pour obtenir d'être embauchés en respect de la loi de 1947, soit 21 ans après sa promulgation.

La filiale de Corsica Ferries (EGM) employait des salariés occasionnels et refusait d'embaucher des dockers. Les luttes, malgré l'intervention des forces de l'ordre, avait permis le respect de la loi.

Le journal de l'époque (1968) disait « après les scandales le gouvernement a choisi son camp celui de l'argent roi contre le monde du travail » l'auteur et acteur de cette avancée sociale se nommait « Socrate Visani » il a toujours refusé les hommages et les honneurs. Le rappeler dans nos mémoires est important au moment où la municipalité a choisi son camp.

Il fallait le rappeler.

Réductions sur les transports pour les retraités

Une avancée, mais...



Depuis de nombreuses années les organisations de retraités de la CGT réclament des réductions effectives des transports en Corse et sur les liaisons avec le continent. Cette revendication s'inscrit dans un contexte de la baisse de pouvoir d'achat des retraités et de l'insularité.

Depuis quelques années une intersyndicale a mené une offensive toute particulière à ce sujet. Ce qui s'est traduit au niveau de la CTC par la mise en place d'une commission dont les conclusions ont été annoncées la semaine dernière.



Les revendications des organisations de retraités étaient claires : 50% sur les tarifs aériens, maritimes et terrestres pour tous les retraités.

Ce qui est proposé par le Président Talamoni :

- 50% sur le chemin de fer CFC grandes lignes (tarif déjà en place depuis quelques années), 50% sur le suburbain, un plus que nous apprécions.
- Air Corsica proposera aux retraités ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 14.000€ des tarifs de 95€ au lieu de 160 sur Marseille ou Nice.
- La Méridionale et Corsica Linea pour leur part proposeront des billets A/R à 85€ au lieu de 150 aux mêmes conditions que ci-dessus.
- Quant aux transports routiers en cars, il faudra attendre la fin de l'année pour avoir des propositions.



Une carte serait éditée pour ces retraités pauvres !

Le compte n'y est quand même pas. Comment avec 14.000€ par an pour un couple, soit 600 € chacun, pouvoir voyager, même avec un billet à 95€.

D'autre part, pour financer cette charité, 1,3 M€ quand même, la somme serait prise sur les économies faites sur l'enveloppe de continuité territoriale avec comme corolaire 800 emplois supprimés entre SNCM, AIR FRANCE...

Chiche Mr Talamoni, appliquez l'Équité sur les Arrêtés MIOT, comme vous le proposez pour les transports des retraités dans Corse Matin

Communiqué UD CGT 2B

L'exécutif de la CTC renonce à augmenter les taxes régionales sur les carburants.

La mobilisation portée par la CGT porte ses fruits.

Continuons la bataille pour obtenir une baisse des prix de l'essence.

Le budget de la CTC 2017 a été présenté mardi 14 février en commission du Conseil Economique et Social. La mesure proposée par l'exécutif consistant à augmenter les taxes régionales sur le carburant a été retirée. La CGT s'est toujours opposé, quelles que soient les majorités régionales, à ce que les Corses soient pénalisés par un prix du carburant trop élevé. Plusieurs milliers de signatures ont été recueillies par une pétition régionale refusant cette taxe.

Depuis le 1er janvier 2017 diverses mesures nationales ainsi que la hausse du prix du baril ont conduit à une augmentation de 13 centimes en moyenne du litre d'essence. Le budget de la CTC a de plus été abondé de 3,5 millions d'euros suite à une mesure nationale, mettant fin à un dispositif de modulation se traduisant par une hausse de 1,77 centimes pour le sans plomb et 1,15 pour le diesel.

La CGT restera vigilante afin que cette taxe régionale ne soit plus remise sur le tapis et continuera à revendiquer une baisse des prix sachant que les Corses paient en moyenne plus de 12 centimes le litre d'essence malgré une fiscalité allégée.

L'indépendance financière de la Corse revendiquée par l'exécutif régional ne peut se traduire par un allourdissement de la fiscalité sur les ménages et la poursuite des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus aisés.



Les retraités de l'USR CGT 2B ont largement contribué à cette victoire